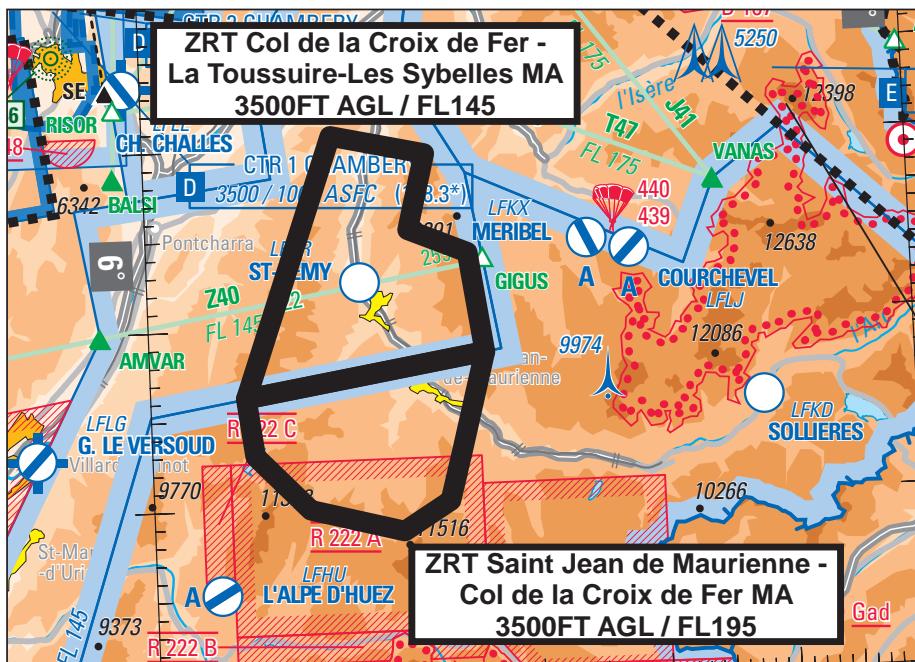


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) en moyenne altitude à l'occasion de la 19^e étape du Tour de France cycliste 2015 (étape Saint-Jean-de-Maurienne > La Toussuire-les Sybelles) en FIR Marseille LFMM

Validité : Vendredi 24 juillet 2015



ACTIVITÉ

Aéronefs du dispositif aérien assurant le suivi et la retransmission de l'étape Saint-Jean-de-Maurienne > La Toussuire-les Sybelles.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT St-Jean-de-Maurienne - Col de la Croix de Fer MA : 1105-1600

ZRT Col de la Croix de Fer - La Toussuire-Les Sybelles MA : 1105-1600

INFORMATION DES USAGERS

MARSEILLE INFO : 124.500 MHz

GESTIONNAIRE

CRNA Sud-Est

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/VFR et CAM :

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs accrédités par l'organisation du Tour de France,
- les aéronefs participant à des opérations de sûreté aérienne, de lutte contre les incendies, de secours et de sauvetage lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone.

SERVICES RENDUS

Les services rendus par les organismes habituels aux appareils autorisés à pénétrer dans la ZRT sont ceux liés aux classes d'espaces avec lesquelles ces zones coexistent.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT St-Jean de Maurienne – Col de la Croix de Fer MA

45°18'18.70" N-006°26'22.29" E
45°12'56.22" N-006°24'19.28" E
45°10'06.46" N-006°23'12.51" E
45°08'30.75" N-006°19'30.94" E
45°09'52.94" N-006°12'14.34" E
45°12'58.74" N-006°08'04.80" E
45°16'12.26" N-006°07'31.45" E
45°18'18.70" N-006°26'22.29" E

3500FT AGL / FL195

ZRT Col de la Croix de Fer - La Toussuire MA

45°30'37.63" N-006°14'55.06" E
45°29'27.39" N-006°22'15.05" E
45°25'15.04" N-006°20'43.35" E
45°23'52.09" N-006°25'19.16" E
45°18'18.70" N-006°26'22.29" E
45°16'12.26" N-006°07'31.45" E
45°30'37.63" N-006°14'55.06" E

3500FT AGL / FL145

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Les usagers aériens sont invités à consulter quotidiennement les informations complémentaires qui pourraient être portées à leur connaissance par la voie de l'information aéronautique.